

Responsable: Marc-André Lavigne
Comité de programme de premier cycl.-Loisir, culture et tourisme
819 376-5011, poste 3279

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier ès arts (B.A.)

Crédits: 90

Présentation

En bref

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Le programme de baccalauréat en loisir, culture et tourisme offre une formation professionnelle axée sur l'étude du loisir, de la culture et du tourisme à travers ses diverses formes. Ce domaine d'études est large et couvre aussi bien le secteur du loisir municipal et régional, que celui des institutions et événements culturels, du développement culturel et touristique, ainsi que la santé, et le soutien aux associations volontaires. Dans tous ces domaines, le professionnel du loisir est appelé à concevoir, réaliser et soutenir le développement du loisir et du temps libre en tant que facteurs de valorisation des environnements et d'amélioration de la qualité de vie des individus et des collectivités.

Le contenu de la formation est structuré autour de quatre volets principaux. Le premier volet porte sur la formation de base que tout étudiant doit acquérir au plan des fondements scientifiques du loisir contemporain, des méthodes de recherche et de la formation professionnelle. Le deuxième volet est relié à la formation pratique qui se traduit par un Internat de huit (8) mois, au cœur de la formation fondamentale et professionnelle de l'étudiant. Le troisième volet porte sur l'approfondissement des connaissances dans un ou plusieurs secteurs en lien avec le temps libre et le loisir : développement touristique; développement culturel; communautés locales et vie associative; santé, bien-être et qualité de vie. Le quatrième volet porte sur des activités complémentaires laissées au choix de l'étudiant.

Le contenu de la formation est ainsi adapté aux différents secteurs d'emplois et aux différents niveaux de responsabilité, en fonction de l'évolution du marché du travail et des choix professionnels des étudiants.

Objectifs du programme

Ce programme d'étude vise à former un professionnel habilité à offrir des services aux individus, aux groupes et aux collectivités afin de leur permettre de satisfaire leurs besoins, attentes et aspirations en matière de loisir et de temps libre.

Pour ce faire, le programme prévoit une formation méthodologique de base, une connaissance étendue du temps libre et du loisir comme champ fédérateur et intégrateur des diverses dimensions scientifiques et professionnelles. Il comprend également des profils de spécialisation fondamentalement axés sur une connaissance approfondie des champs de la profession découlant de l'élargissement constant des problématiques du loisir et des exigences du marché du travail, tels que les services municipaux et communautaires, le développement touristique, le domaine de l'éducation et du développement culturel, le secteur du sport, du plein air, et de la santé.

Les diplômés de ce programme portent le titre de récréologue.

Avenir: Carrière et débouchés

Au terme de sa formation, ce professionnel est en mesure d'assumer les fonctions fondamentales reliées à son intervention : gestion, planification, programmation, animation, communication, recherche et développement. Il peut également poursuivre sa spécialisation au niveau des études de deuxième cycle.

Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

Une vie académique intense caractérise la formation en loisir, culture et tourisme. Mentionnons, à titre d'exemples, les activités d'intégration à la vie universitaire, l'encadrement personnalisé assuré par les professeurs, les possibilités d'implication sociale de l'étudiant en lien avec les domaines du loisir, de la culture et du tourisme, la présence des praticiens de l'intervention dans le cadre des cours, des méthodes pédagogiques variées dont l'internat, les activités de laboratoire ou de synthèse.

Stages

Le programme de baccalauréat en loisir, culture et tourisme comprend une activité majeure soit l'internat (stage) d'une durée de huit mois consécutifs, dans un milieu de pratique professionnelle. La supervision des apprentissages de l'étudiant est assurée par un membre du personnel provenant de l'organisme-employeur de même que par un professeur et un professionnel de l'Université. La valeur de ce cours correspond à quinze crédits.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

Ou être âgé d'au moins 21 ans et faire la preuve d'une expérience pertinente d'au moins deux années dans un domaine approprié. La démonstration de l'expérience pertinente est à la charge du candidat. Après étude du dossier, le responsable du programme admet ou non le candidat. Selon le dossier de l'étudiant, le responsable du programme peut exiger un ou des cours d'appoint de niveau collégial de même qu'un programme personnalisé d'encadrement.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec, tous les candidats, ayant 12 ans de scolarité devront compléter une année de mise à niveau);

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/107.pdf>

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (66 crédits)

AEG1001	Loisir et temps libre : fondements historiques et conceptuels
AEG1005	Loisir et temps libre : l'univers des significations
AEG1010	Internat en loisir, culture et tourisme (15 crédits) (PPK1046)
AEG1016	Animation des équipes de travail en loisir, culture et tourisme
AEG1033	Communication et promotion en loisir, culture et tourisme : théories et pratiques
AEG1034	Planif., programmation et éval. des prod. et serv. récréatifs : théories et pratiques
AEG1035	Aménagement des espaces et des équipements récréatifs
AEG1039	Fondements conceptuels en tourisme : systèmes et territoires
GRL1002	Gestion des organisations dans le domaine du loisir, de la culture et du tourisme
GRL1004	La municipalité et son environnement
GRL1007	Gestion des ressources humaines dans le domaine du loisir, de la cult. et du tourisme
GSO1001	Méthodologie de la recherche en sciences sociales appliquées I
GSO1002	Méthodologie de la recherche en sciences sociales appliquées II (GSO1001)
POL1001	Loisir et temps libre : politique et société
PPK1043	Loisir et temps libre : l'univers des comportements
PPK1046	Activité d'intégration
PPK1054	Projet de fin d'études (AEG1010)
AEG1040	Fondements conceptuels en culture : approches théoriques et acteurs

Cours optionnels (15 à 21 crédits)

L'étudiant doit choisir 15 à 21 crédits parmi les cours d'approfondissement thématique suivants :

Tourisme

AEG1038	Tendances et enjeux contemporains en tourisme
PPK1049	Développement et mise en valeur du territoire
PPK1050	Développement des produits et des services touristiques

Éducation, art et culture

AEG1023	Le développement culturel et le temps libre
AEG1024	Gestion et mise en oeuvre de projets et d'événements culturels
AEG1025	Interprétation et animation culturelle
AEG1026	Culture, citoyenneté et milieux de vie

Communautés locales et vie associative

AEG1015	L'association et son environnement
AEG1027	Loisir et communautés locales
AEG1036	L'org. du sport au Québec et au Canada: le système sportif fédéré et les prat. libres

Santé et services sociaux

AEG1029	Loisir, santé et fonctionnement humain
AEG1030	Le professionnel du loisir et les actions en contexte de santé
AEG1031	Loisir et santé : éducation au loisir et développement optimal dans la communauté

Cours complémentaires (3 à 9 crédits)

L'étudiant choisit trois à 9 crédits de cours en dehors du programme avec l'accord de son responsable de programme. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours AEG1010 Internat en loisir, culture et tourisme, l'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires des deux premiers trimestres de son programme et maintenu son inscription aux cours obligatoires du troisième trimestre. Il doit de plus, réussir le cours PPK1046 Activité d'intégration et répondre aux exigences en français de l'UQTR et du programme.

Pour s'inscrire au cours PPK1046 Activité d'intégration, l'étudiant doit avoir réussi les cours obligatoires prévus aux sessions précédentes. De plus, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,30/4,30.

Pour s'inscrire au cours PPK1054 Projet de fin d'études, l'étudiant doit avoir réussi le cours AEG1010 Internat en loisir, culture et tourisme et, s'il y a lieu, avoir satisfait aux exigences en français. De plus, le cours PPK1054 doit être suivi à la dernière session du programme.

A la suite de son admission au programme, l'étudiant doit passer, dès le premier trimestre de la première année universitaire, le test de diagnostic sur la connaissance du français écrit sous forme d'une production écrite. Les informations relatives à la passation du test (date, local, grille de correction et note de passage) seront envoyées par courriel et également transmises lors de la journée d'accueil.

A la suite de la passation de ce test, le Centre d'aide en français (rattaché au Service aux étudiants) analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant et à la direction du de programme. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières et des mesures de soutien qui lui seront imposées en cas de résultat insuffisant :

- l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à la note de passage du test devra s'inscrire à du mentorat ou à des ateliers spécifiques à ses principales lacunes. Ces nouvelles conditions sont imposées par la direction du programme, suivant les recommandations du Centre d'aide en français;
- l'étudiant ayant obtenu un résultat supérieur à la note de passage n'aura pas de mesures spécifiques à respecter, mais pourra, à sa convenance, suivre des ateliers spécifiques à ses principales lacunes au Centre d'aide en français.

Selon la prescription faite à l'étudiant, la réussite du mentorat sera préalable à son inscription au cours PPK1046 Activité d'intégration ou à son inscription au PPK1054 Projet de fin d'études (pour les étudiants dont le stage est reconnu, ou pour les étudiants nécessitant un suivi soutenu). Cette mesure vise l'amélioration des compétences langagières des étudiants.

Ce test diagnostique étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par année pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

Description des activités

AEG1001 Loisir et temps libre : fondements historiques et conceptuels

Connaître les fondements du loisir en regard de son évolution, de ses principaux concepts, et des acteurs qui oeuvrent dans ce champ de pratique professionnelle. Connaître les outils continus d'accès à ce champ de savoir. Principaux auteurs ayant marqué les sciences du loisir. Analyse des fonctions professionnelles et leurs exigences éthiques et méthodologiques. Présentation des champs de spécialisation offerts par le programme. Survol des environnements dans lesquels s'exerce la profession.

AEG1005 Loisir et temps libre : l'univers des significations

Ce cours invite le futur professionnel en loisir, culture et tourisme à se questionner sur la signification du loisir contemporain. Pour ce faire, la relation des individus au temps, et particulièrement au temps libre, sera analysée, de même que le lien entre l'identité, les valeurs (personnelles, sociales et culturelles), la culture, les technologies et le loisir. L'étudiant apprendra à situer et à comprendre la place du loisir dans ces relations, dans un contexte de mondialisation. Il analysera également le lien entre le loisir et le bonheur.

AEG1010 Internat en loisir, culture et tourisme (15 crédits) (PPK1046)

L'internat est une activité de formation pratique s'étendant normalement sur huit (8) mois consécutifs. Il a pour objectif un apprentissage pratique dans des milieux d'intervention. Il suppose une préparation soignée, un suivi régulier, des séminaires de réflexion et d'analyse en cours d'expérimentation, ainsi qu'un bilan d'ensemble, le tout selon les exigences de la formation

universitaire. Les milieux choisis doivent offrir des tâches, fonctions et responsabilités exigeant une formation universitaire. Ils doivent participer activement à la formation pratique, à l'encadrement et l'évaluation des étudiants.

Au terme de cette activité pédagogique l'étudiant devra avoir acquis les compétences suivantes : avoir développé des aptitudes et des habiletés personnelles en vue de l'analyse des situations concrètes, l'élaboration de plan d'action et les communications interpersonnelles; être capable d'utiliser la formation acquise dans le volet de 'Formation intégrée' en vue de son appropriation à des fins d'intervention professionnelle dans des situations concrètes de milieux de travail; être capable d'identifier les dimensions éthiques des interventions; être capable de procéder à un bilan global et critique de son expérience pratique; pouvoir situer son expérience pratique dans le contexte plus large des divers champs d'intervention professionnelle en temps libre et loisir; élaborer un programme personnel de formation complémentaire, comprenant des activités d'approfondissement du champ du loisir et du temps libre et des activités de culture générale.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire au cours AEG1010 Internat en loisir, culture et tourisme, l'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires prévus aux sessions précédentes dont PPK1046 Activité d'intégration.

AEG1015 L'association et son environnement

Connaître de manière approfondie les caractéristiques fondamentales des associations et du mouvement associatif. Connaître l'environnement politique, culturel, économique et social qui les influence. Pouvoir établir le rôle des associations dans le changement social.

La vie associative qui évolue au rythme des problématiques en confrontant à la fois les citoyens et les élus. La vie associative ayant comme base la participation individuelle. Le rapport citoyens-élus-intervenants professionnels ainsi que les aspects éthiques doivent être pris en compte.

AEG1016 Animation des équipes de travail en loisir, culture et tourisme

Ce cours permet au futur professionnel en loisir, culture et tourisme de se familiariser avec les interactions et les dynamiques des équipes de travail, ainsi que de saisir l'importance du leadership, de la cohésion et de la socialisation de manière à acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur les équipes de travail en loisir, culture et tourisme. L'étudiant apprendra à animer divers types de réunions en utilisant les outils et les codes de conduite appropriés. Ce cours permet à l'étudiant de développer les compétences, attitudes et habiletés attendues d'un animateur et d'un participant à une équipe de travail dans une approche réflexive, et de distinguer et caractériser les rôles de chacun. L'étudiant apprendra également à réagir aux difficultés de l'équipe de travail et à composer avec des individus ayant des comportements jugés inadéquats ou des personnalités dites difficiles.

AEG1023 Le développement culturel et le temps libre

Comprendre, décrire et analyser les principales notions reliées au développement culturel. Identifier les grandes dimensions et les principales composantes du développement culturel sur le plan historique, politique, économique et social. Etayer le rôle du temps libre dans le développement culturel.

Notions de base, théories et concepts relatifs au développement culturel. Démocratie culturelle et société éducative. Les politiques culturelles : nature, contenu, portée et limite en matière d'accessibilité à la culture. Les organismes culturels et l'accessibilité aux arts et à la culture. Temps libre et éducation; les politiques éducatives en matière d'art et de culture.

AEG1024 Gestion et mise en oeuvre de projets et d'événements culturels

Connaître les éléments de gestion et de mise en oeuvre de projets propres au secteur culturel.

Spécificités du secteur culturel en matière de gestion et mise en oeuvre de projets et d'événements. Le management d'événements culturels, le processus de prise de décision. Les sources de financement des arts et de la culture. Le démarchage, la levée de fonds, le mécénat. L'étude de différents environnements : économique, démographique, socioculturel. Les publics, les fournisseurs, les intermédiaires. Les études de marché. Les études de besoins des publics cibles. Les stratégies de vente, positionnement, objectifs.

AEG1025 Interprétation et animation culturelle

Connaître les principaux aspects de l'interprétation et de l'animation culturelle. Maîtriser les outils d'interprétation et d'animation culturelle.

La nature et les enjeux (vulgarisation, aspects politiques et économiques) de l'interprétation et de l'animation culturelle. La

gestion et le management de l'interprétation. Les types d'interprétation et d'animation culturelle : l'animation urbaine, la mise en valeur du patrimoine culturel, des ressources historiques et patrimoniales, des lieux de mémoire et du patrimoine naturel. L'intégration du patrimoine culturel dans les pratiques quotidiennes et l'aménagement du cadre de vie. Les lieux de mise en valeur des arts et de la culture. Programme d'activités éducatives, visites thématiques. L'éducation artistique en milieu scolaire. Les activités intra-scolaires culturelles.

AEG1026 Culture, citoyenneté et milieux de vie

Comprendre et appréhender les principaux bénéfices de la vie artistique et culturelle sur la vie citoyenne et civique. Découvrir les apports du développement culturel sur la qualité de vie des citoyens, sur la diversité culturelle au sens large et pluraliste et sur l'identité citoyenne ou civique d'appartenance à une vie communautaire satisfaisante.

Situation du citoyen par rapport au temps libre, comme temps social et individuel en lien avec la culture. Education du citoyen par rapport au temps libre et ses conditions d'existence. Appropriation du temps libre par le citoyen, les différents processus de cette appropriation. Le récréologue comme agent d'appropriation par le citoyen de ce temps libre : auprès des jeunes, des personnes âgées et retraitées, des adultes. La spatialisation et la localisation dans un milieu de vie de cette culture et de cette citoyenneté.

AEG1027 Loisir et communautés locales

Identifier les acteurs et les approches pour l'étude des communautés. Saisir le rôle du loisir en matière de développement social. Saisir la structuration des rapports sociaux s'exerçant dans la vie des communautés. Analyser des problématiques, vecteur de prise en charge des communautés.

Étude des notions suivantes : les types de communautés; la société civile et la société politique; la participation citoyenne et ses modalités; le développement social; la mobilisation sociale; la constitution en réseau; les phénomènes d'inclusion et d'exclusion sociale; les innovations sociales; les approches systémiques comme base d'analyse des communautés.

AEG1029 Loisir, santé et fonctionnement humain

Fournir un cadre général de référence sur les éléments de base définissant le rôle et la place du loisir pour la santé des populations et des individus; permettre à l'étudiant de remettre en question ses conceptions de la santé, du bien-être, de l'adaptation sociale et de la situation de handicap. Ce cours porte sur les éléments constituant le champ d'intervention en loisir et santé en termes de philosophies et orientations de l'intervention et ses impacts pour la santé.

Relations entre la santé et le loisir : notions et conceptions de la santé et du bien-être; déterminants et indicateurs de la santé. Connaissance des déterminants de la santé et de leurs liens avec le loisir. Connaissances des principaux modèles fondateurs en loisir et santé. Rôles du loisir pour le maintien ou le rétablissement de conditions de santé; impacts positifs et négatifs du loisir et du mode de vie sur la santé, le bien-être et le fonctionnement humain. Rôles du loisir pour maintenir ou améliorer la santé, pour prévenir la maladie ou les problèmes de fonctionnement. Effets de la santé, de la maladie ou de l'incapacité sur la participation et la satisfaction en loisir : contraintes personnelles en loisir, processus de production du handicap. Effets pervers de certains loisirs ou de certaines pratiques sur la personne : problèmes de santé, de comportement ou d'adaptation. Mesures et approches pour prévenir la prise de risque en loisir sportif ; connaissances des déterminants de la prise de risque; connaissances des règles et mesures en place.

AEG1030 Le professionnel du loisir et les actions en contexte de santé

Informier l'étudiant du milieu d'intervention en contexte de santé; connaître les modalités d'action et approches en loisir et les principes qui les guident; connaître les divers intervenants et leurs rôles respectifs ; ce que comprend le secteur, les milieux, les acteurs, les clientèles; les interactions entre les acteurs et les responsabilités de chacun : la personne, la famille et les proches, le rôle de la municipalité et de la communauté, les associations volontaires, les groupes d'intérêts, les associations de services, le système de santé, la résidence ou l'institution.

Connaître les notions de diagnostic et de pronostic et les notions d'évaluation en loisir dans un contexte de santé. Bases pour l'évaluation et la connaissance des clientèles : caractéristiques et dimensions à évaluer, connaître les instruments d'évaluation en loisir applicables auprès d'individus, de groupes ou de milieux de vie ; savoir les utiliser en vue d'une intervention dans les milieux de santé ou de soutien à la participation de personnes vulnérables ; complémentarité avec les autres sources de connaissance des individus et des groupes; éthique professionnelle.

Compréhension des principaux paradigmes de l'intervention psychosociale et des types d'intervention en loisir dans un contexte de santé s'y rattachant. Stratégies, méthodes et techniques : approches individualisées ou de groupe; approches visant le soutien au fonctionnement des individus, la participation et l'implication en loisir, le développement de l'autonomie et l'intégration sociale, la valorisation personnelle; de développement des milieux de vie. Connaissance d'outils et d'approches adaptées aux

besoins et potentiels des personnes vulnérables. Développer la capacité d'inventer de nouvelles modalités d'action ou programmes en loisir et d'en évaluer les impacts pour diverses clientèles.

AEG1031 Loisir et santé : éducation au loisir et développement optimal dans la communauté

Connaître les principaux programmes et approches en loisir dans une perspective de santé dans la communauté (promotion de modes de vie de loisir propices à la santé, mesures de soutien à l'intégration en loisir, etc. Comprendre les fondements de l'éducation au loisir et la portée d'une telle approche dans une perspective de santé des individus et des populations. Comprendre les mesures et approches en loisir pour faciliter l'adoption d'un mode de vie actif incluant la pratique d'activités physiques et sportives; rôle du professionnel en loisir dans ce contexte; liens avec l'expérience de loisir. Connaître les principaux programmes appliqués auprès de clientèles à autonomie restreinte dans la communauté; apprendre à évaluer les avantages et les limites des programmes, à les appliquer et à les adapter aux diverses situations ou clientèles. Comprendre le rôle de la communauté dans le soutien à l'intégration des personnes vulnérables et les approches à mettre en oeuvre dans ce contexte (formation des animateurs, mesures d'adaptation et de soutien, etc. Application des principaux paradigmes de l'intervention psychosociale et des types d'intervention en loisir dans la communauté s'y rattachant. Connaître les notions de base d'évaluation des besoins et d'évaluation de programmes en loisir et santé ; connaître les instruments d'évaluation en loisir applicables; apprendre à les utiliser dans le développement d'interventions dans la communauté dans une perspective tant de santé des populations que de développement d'approches pour les clientèles vulnérables; mesures pour une expérience inclusive.

AEG1033 Communication et promotion en loisir, culture et tourisme : théories et pratiques

Doter l'étudiant des principes fondamentaux reliés au domaine des relations publiques. Connaître les stratégies de communication et de promotion actuelles pour diffuser et promouvoir son produit récréatif. Être capable d'établir des relations professionnelles efficaces et stratégiques avec le milieu de la presse et des médias. Plus spécifiquement, différents outils et autres éléments de relations publiques seront présentés et détaillés : communiqué de presse, conférence de presse, plan de communication, utilisation des médias sociaux, production de brochures et dépliants promotionnels, plan de commandites, organisation de campagne de financement et protocole.

AEG1034 Planif., programmation et éval. des prod. et serv. récréatifs : théories et pratiques

Doter l'étudiant des principes fondamentaux requis pour l'élaboration d'un processus de planification fondé sur l'étude des besoins d'une collectivité; lui permettre d'appliquer ces principes à diverses situations, dont plus particulièrement la conception d'une programmation en matière d'offre de services, de la réalisation d'un événement ou de la mise en oeuvre d'un aménagement d'espaces et/ou d'équipements récréatifs.

Apprentissage du processus de planification : identification du besoin, de l'idée ou du projet; détermination des méthodes d'analyse du milieu; méthodes de détermination des priorités; formulation des propositions. Détermination des ressources nécessaires à la réalisation : structures; personnel; programmes; ressources financières et équipements. Identification des systèmes de contrôle reliés au processus de planification, à la supervision des opérations en cours de réalisation et à l'évaluation.

AEG1035 Aménagement des espaces et des équipements récréatifs

Familiariser l'étudiant aux enjeux actuels dans le domaine de l'aménagement d'espaces et équipements récréatifs : le développement durable (sa mise en place au niveau des municipalités), la santé des populations (réduire les risques d'obésité et promouvoir les saines habitudes de vie), l'accessibilité universelle (personnes vivant avec des déficiences fonctionnelles, personnes âgées, maman avec poussette, etc.), les nouvelles tendances et préoccupations en loisir (pratiques libres, loisir électronique, vieillissement de la population, sports non conventionnels, etc.). Doter l'étudiant des principes fondamentaux en aménagement des espaces et équipements récréatifs : accessibilité (universelle, transport, infrastructures adaptées à la clientèle), sécurité (normes, guides d'aménagement, entretien des équipements, etc.), expérience optimale (aménager des espaces attrayants, en misant sur l'ambiance, l'esthétique, la convivialité, etc.). Initier l'étudiant au contexte de l'aménagement du territoire au Québec (Loi d'aménagement et d'urbanisme, les différents documents : Schéma de développement de la MRC, le Plan d'urbanisme, le Programme Particulier Urbanisme, etc.). Ainsi, l'étudiant pourra acquérir une somme de connaissances lui permettant de déterminer quels types d'équipements de loisir correspondent aux besoins de la population desservie et de porter un jugement critique sur la qualité et la quantité d'installations récréatives publiques ou privées présentes dans un territoire donné. Ce cours s'appuiera sur la réalisation de travaux en lien avec les besoins du milieu.

AEG1036 L'org. du sport au Québec et au Canada: le système sportif fédéré et les prat. libres

Ce cours traite de l'organisation du sport au Québec et au Canada à travers deux principales thématiques. Dans un premier temps, le système sportif fédéré québécois et canadien actuel sera présenté de manière à permettre à l'étudiant de bien comprendre la structure organisationnelle des fédérations et des associations présentes, leurs rôles ainsi que les interrelations existantes

entre les paliers locaux, provinciaux et fédéraux. Plus spécifiquement, les questions reliées au fonctionnement de ces organisations sportives, à l'organisation d'événements sportifs (règlements, sécurité, logistique, bénévoles, etc.), au développement des athlètes (structures d'encadrement, systèmes de bourses et relations avec les professionnels de la santé) et à l'aménagement des plateaux sportifs seront abordées. Dans un second temps, les pratiques sportives libres seront étudiées dans l'optique d'amener l'étudiant à bien cerner les besoins et les attentes de ces pratiquants selon leurs caractéristiques socioéconomiques et démographiques (populations défavorisées, aînés, immigrants, etc.), les sports pratiqués (glisse urbaine, vélo, etc.) et les milieux de pratique (urbain, périurbain et rural). À travers cette seconde thématique, le rôle du sport comme agent de développement local, communautaire et territorial sera traité. Plus globalement, ce cours se veut être un « cours-outils » où l'étudiant pourra acquérir différentes notions théoriques et pratiques essentielles pour évoluer et travailler dans le milieu sportif québécois et canadien.

AEG1038 Tendances et enjeux contemporains en tourisme

Regard sur le rôle et les enjeux du tourisme dans le développement de la société et du territoire. Étude des différentes formes de tourisme (sportif, d'affaires, religieux...), leurs caractéristiques et leurs clientèles ciblées. Analyse critique des produits touristiques favorisant des contacts privilégiés avec la nature ainsi qu'avec les communautés culturelles d'un territoire : écotourisme, tourisme d'aventure, tourisme culturel, tourisme autochtone, agrotourisme...

Analyse des principales problématiques vécues dans le système touristique québécois. Veille stratégique des nouvelles tendances dans l'offre touristique. Analyse de cas reconnus pour leur créativité et leur innovation dans le développement touristique d'un territoire.

AEG1039 Fondements conceptuels en tourisme : systèmes et territoires

Initier l'étudiant au phénomène du tourisme. Étude du vocabulaire et des concepts de base utilisés dans l'industrie touristique. Histoire contemporaine du tourisme et principales approches théoriques. Analyse du tourisme sous l'angle du développement et de la mise en valeur du territoire, comment le territoire transforme l'offre (par la mise en disponibilité de ses environnements construits, semi-naturels et naturels) et comment le tourisme transforme le territoire (villes festives, tourisme urbain, tourisme rural...). Concepts de territoire, de lieu, d'espace, de paysage, d'identité et de milieu de vie.

Introduction au système touristique québécois, ses acteurs et ses principales institutions. Étude du système touristique relié aux attraits, au transport, à la promotion et aux services à différents niveaux de planification : le site, la localité, la région, la nation et l'international.

Situer la place du récréologue dans l'univers professionnel du tourisme.

AEG1040 Fondements conceptuels en culture : approches théoriques et acteurs

Initier l'étudiant aux différentes approches théoriques (anthropologique, sociologique, économique...). Définitions de la culture et évolution de la pratique culturelle. Étude et analyse de la culture sous l'angle de ses institutions (modèles étatiques, valeurs, etc.) et de leur développement, des principaux acteurs et de leur rôle.

Introduction aux concepts centraux liés à l'étude de la culture. Étude du lien entre culture et qualité de vie des citoyens, de la diversité culturelle et des notions de patrimoine matériel et immatériel.

GRL1002 Gestion des organisations dans le domaine du loisir, de la culture et du tourisme

Démontrer une connaissance approfondie de la gestion appliquée au temps libre et au loisir; démontrer une maîtrise des méthodes d'intervention professionnelle, en lien avec la gestion appliquée à la gestion des organisations dans le domaine du loisir, de la culture et du tourisme; appliquer dans des situations réelles ou expérimentales la formation professionnelle acquise.

Les fondements de la gestion moderne; la gestion stratégique, contexte et orientations, réseaux et partenaires. La gestion des organisations, fondements et approches. Gestion des ressources financières. Gestion des ressources matérielles.

GRL1004 La municipalité et son environnement

Connaître les acteurs du milieu municipal et leurs relations ainsi que les dynamiques qui caractérisent les municipalités, dont les interactions qui s'établissent avec leur environnement économique, politique, culturel et social.

Étude des institutions publiques locales et régionales dans leur pouvoir, leurs champs de compétences, leur rayonnement géographique et urbain et leurs types de services à la population. Place et fonctions du gouvernement local et régional dans le système plus large de gouvernance. Étude du fonctionnement politique, administratif et managérial de la municipalité locale et régionale de comté, de la communauté métropolitaine et du monde rural. Évolution progressive de la prise en charge des loisirs, du développement culturel et communautaire, des services aux citoyens et à la personne, par la municipalité. L'intervention directe, l'intervention indirecte, l'intervention conjointe. Les mécanismes de concertation. Les ententes intermunicipales. Définition et utilité des politiques publiques municipales.

GRL1007 Gestion des ressources humaines dans le domaine du loisir, de la cult. et du tourisme

Démontrer une connaissance approfondie de la gestion des ressources humaines dans le domaine du loisir de la culture et du tourisme; appliquer dans des situations réelles ou expérimentales la formation professionnelle acquise.

Gestion du personnel rémunéré, planification des besoins, recrutement, sélection, supervision et évaluation, formation continue.
Gestion du personnel bénévole : planification des besoins, recrutement, sélection, supervision et évaluation, formation continue.

GSO1001 Méthodologie de la recherche en sciences sociales appliquées I

Permettre à l'étudiant de s'initier à la recherche scientifique en tant que moyen d'analyser des problèmes de connaissances, d'évaluer des actions, de structurer et d'adapter sa pratique professionnelle, de se maintenir à jour dans son champ de pratique. Permettre à l'étudiant de développer une capacité à collaborer avec des chercheurs et chercheuses dans son domaine de pratique.

Rôle de la recherche dans le contexte de la pratique professionnelle; définition et évolution de la recherche dans le domaine du loisir; relation recherche-théorie-pratique; principaux concepts associés à la recherche scientifique; processus de la recherche scientifique; recherche et ciblage de documentations scientifiques; élaboration d'une problématique; conduite d'une recension des écrits; analyse-critique des travaux de recherche.

GSO1002 Méthodologie de la recherche en sciences sociales appliquées II (GSO1001)

Approfondir et appliquer le processus de la recherche scientifique à travers différentes méthodes de recherche qualitatives et quantitatives; concevoir un instrument de recherche, le valider, l'appliquer, analyser les données recueillies, les interpréter et les présenter. Développer la capacité de l'étudiant à collaborer avec des chercheurs et chercheuses dans son domaine de pratique.

Stratégies de recherche et méthodes qualitatives et quantitatives pertinentes à la pratique professionnelle notamment sur le plan de l'instrumentation (conception et validation), de l'éthique, de l'échantillonnage, de la collecte et de l'analyse des données; description, interprétation et communication des résultats de recherche oralement et sous forme de rapport écrit; diffusion et mobilisation de résultats de recherche pour le milieu de la pratique. Réalisation d'une démarche de recherche empirique (méthodes qualitative ou quantitative), en relation avec un problème de la pratique professionnelle.

POL1001 Loisir et temps libre : politique et société

Connaître les modes et les tendances d'appropriation et d'inflexion du temps libre et du loisir par les gouvernements, les organisations et les institutions publiques et parapubliques. Connaître l'histoire, la nomenclature et le sens de l'intervention de l'Etat en temps libre et en loisir, particulièrement au Canada et au Québec.

Les concepts d'Etat, de gouvernement, de droit, de politiques, de gouvernance, de démocratie, de société civile, de communauté locale et de bien commun seront abordés pour comprendre les tendances et les enjeux de l'intervention publique en pays industrialisés en temps libre et en loisir. Les différents leviers de l'appareil d'Etat et de la société civile pour agir sur les décisions et les politiques publiques de temps libre et de loisir. Ouverture à l'éducation à la citoyenneté, fonction du professionnel, intervenant public, dans son action de soutien aux groupes volontaires.

PPK1043 Loisir et temps libre : l'univers des comportements

Connaître les grandes tendances d'appropriation du temps libre et du loisir par les individus et les communautés. Connaissance des composantes de l'expérience de loisir. Connaissance des déterminants de l'expérience de loisir et de son accessibilité. Connaissance du rôle du loisir pour les individus selon leur âge et leur contexte de vie. L'étudiant sera également en mesure de circonscrire les fonctions et les conditions des pratiques de loisir dans les divers domaines de la vie sociale: santé, éducation, développement social, intégration culturelle, participation à la vie civique. Comprendre la nature et la portée des budget/temps de la population; les pratiques culturelles, sportives, touristiques, communautaires. On s'attardera aux groupes d'âge et aux générations, aux territoires, aux groupes socio-économiques et ethniques. Concepts, méthodes et théories pouvant expliquer les comportements en loisir sous l'angle des pratiques et des usages. Lire, interpréter et analyser des enquêtes empiriques et dégager les tendances et la spécificité du Québec à cet égard, notamment par comparaison diachronique et synchronique.

PPK1046 Activité d'intégration

Au terme de cette activité, l'étudiant devra démontrer qu'il a intégré les contenus de formation fondamentale, méthodologique et professionnelle du volet "Formation intégrée" et qu'il sait y faire référence dans des situations pratiques.

Règlements pédagogiques particuliers : pour s'inscrire au cours PPK1046 Activité d'intégration, l'étudiant doit avoir réussi les autres cours obligatoires prévus aux deux premières sessions et être inscrit aux cours de la troisième session. De plus, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 2,3/4,3.

Selon la prescription faite à l'étudiant, la réussite du cours FRA1021 ou, le cas échéant, la réalisation d'activités de mentorat

sera préalable à son inscription au cours PPK1046 Activité d'intégration ainsi qu'à son inscription au PPK1054 Projet de fin d'études.

PPK1049 Développement et mise en valeur du territoire

Apprendre à faire une lecture constructive de la place qu'occupe le tourisme dans une dynamique de développement local et régional.

Situation du tourisme dans une dynamique de développement local et régional. Identification des acteurs et de leurs rôles. Connaissance des principaux concepts et modèles utiles à l'établissement d'un diagnostic touristique régional. Sensibilisation aux enjeux du tourisme en région. Les MRC et les régions touristiques sont les principaux objets d'étude. Des exemples de développement touristique local et régional d'autres pays sont utilisés.

PPK1050 Développement des produits et des services touristiques

Donner à l'étudiant des outils lui permettant d'aborder les produits et services touristiques sous l'angle de l'économie et du commerce. Favoriser l'acquisition d'un vocabulaire et de concepts appropriés. Approfondir des notions déjà acquises concernant le marketing, la mise en marché, la gestion de projets et les appliquer au champ du tourisme, de façon spécifique. Apprendre à discerner l'approche client. Approfondir la compréhension des mécanismes de réseautage et de partenariat entre les intervenants touristiques.

Réaliser une étude de marché de même qu'un plan de communication concernant un produit ou un service touristique. Maîtriser l'ensemble du processus de développement d'un produit ou d'un service touristique. Connaissance des concepts de base liés à la compréhension de l'expérience vécue par le visiteur.

PPK1054 Projet de fin d'études (AEG1010)

Le projet de fin d'études est un cours permettant à l'étudiant de développer un projet d'analyse ou d'intervention lié à une thématique de son choix. Il devra faire appel aux outils conceptuels et méthodologiques qu'il a acquis tout au long de sa formation. La pédagogie utilisée comprend, dans des proportions variables selon les sujets choisis, des lectures dirigées et le développement d'un projet d'analyse ou d'intervention qui peut être évalué en tout ou en partie par des représentants des milieux professionnels. L'encadrement est individualisé.

Règlement pédagogique particulier : Selon la prescription faite à l'étudiant, la réussite du cours FRA1021 sera préalable à son inscription au cours PPK1046 Activité d'intégration ainsi qu'à son inscription au PPK1054 Projet de fin d'études.